

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

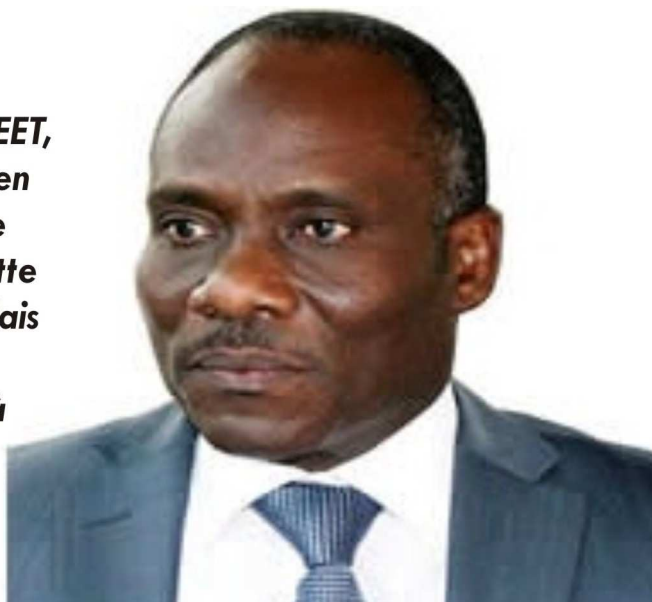
**Nouvelle baisse des prix
des produits pétroliers :**
**Un saut qualitatif
vers l'application de
la vérité des prix** **P.5**

Course effrénée à l'enrichissement illicite à la CEET :

Le projet Radio Communication ou un éléphant blanc pour ponctionner des millions

Lorsque nous dénonçons dans l'une de nos parutions antérieures les dérives autoritaro-dictatoriales du très approximatif DG de la CEET, le sieur Mawussi Kakatsi, nous ne pensions pas si bien dire, car, chaque jour que Dieu fait, au lieu de faire en sorte que le simulacre de rigueur affiché permette d'accroître le rendement pour le bonheur des togolais et des employés, le Monsieur et ses protégés multiplient des actes et des stratégies assimilables à une course effrénée pour leurs enrichissements le plus vite possible, sacrifiant ainsi sur l'hôtel de leur égoïsme et de leurs ambitions personnelles, l'intérêt général...

Lire suite P4



Mawussi Kakatsi, DG de la CEET

INTERVIEW de victoire Dogbé :



Mme Victoire Tomégah-Dogbé

"Le produit AGRISEF va être une puissante locomotive pour amoindrir la pauvreté dans nos villages et cantons, et donc à l'échelle nationale." **P.3**

Eternelles rivalités politiques et discordes au sein de l'opposition :

Agbéyomé Kodjo fustige les stratégies politiques de Jean-Pierre Fabre

Gabriel Agbéyomé Kodjo : "J'ai de l'expérience aujourd'hui, je ne veux plus être dans ces choses" **PA**



Agbéyomé Kodjo



Jean-Pierre Fabre

**Rapport final de
l'atelier du HCRRUN :**
**Faut-il craindre
un tripatouillage
des conclusions ?** **P.3**



Mme Awa Nana-Daboya, présidente du HCRRUN, au micro.

**Projet Gestion Intégrée des
Catastrophes et des Terres :**
**Une mission de suivi
et d'appui de la Banque
mondiale séjourne au Togo** **P.6**



Photo de famille après la visite

Togo/Médias :
**Aimé Ekpé prend les
commandes de l'OTM** **P.7**



Le nouveau président de l'OTM, Aimé Ekpé, au micro



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ

5^{ÈME}
EDITION

&

LA 2^{ÈME} EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

Professionnels de l'agribusiness, participez
à ces deux rendez-vous pour la promotion de
vos produits, services, technologies et innovations agricoles !

17-21 Août 2016

Centre Togolais des Expositions
et Foires de Lomé (TOGO 2000)

En attraction, vivez les journées sur :

- la filière du soja bio
- la filière de l'ananas
- le financement des chaînes de valeur agricoles
- l'emballage et le transport des produits agricoles



sialo.org

Info : +228 2230 2727 / 9999 7979
E-mail: centaurecom@yahoo.fr

Centaure
Communication event

INTERVIEW de victoire Dogbé :

"Le produit AGRISEF va être une puissante locomotive pour amoindrir la pauvreté dans nos villages et cantons, et donc à l'échelle nationale."

Les difficultés d'accès au crédit dans le système classique des banques ou au niveau des micro finances a résolu le gouvernement togolais à initier à travers le Ministère du développement à la base le Fond National de la Finance Inclusive. Plus de deux ans après le lancement de ce programme ambitieux, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dresse le bilan des activités du FNFI et l'incidence de ce produit sur le terrain. Dans une interview exclusive accordée à nos confrères en ligne focusinfos.net et savoirnews.net, la ministre revient notamment sur les perspectives en vue d'un renforcement du développement à la Base au Togo.

Pourquoi le Gouvernement a créé le FNFI ?

Le FNFI est la réponse du Gouvernement, sur les instructions du Chef de l'Etat, à l'exclusion financière qui touche une partie importante de la population togolaise et notamment les plus pauvres. Comme vous le savez, moins de 30% de la population togolaise avait accès aux services financiers de base. Il s'agissait donc pour les pouvoirs publics de faire tomber la barrière invisible qui empêche certains de nos compatriotes d'accéder aux crédits pour lancer ou relancer leurs activités génératrices de revenus.

Pour cela, le Gouvernement a mis en place ce fonds qui met des lignes de crédits à taux réduits à disposition des institutions de microfinance afin de leur permettre de les prêter aux plus pauvres. Grâce à ce partenariat technique et la mise en place de produits dédiés à chaque catégorie, l'objectif d'inclusion financière est plus que jamais atteignable. Ce qui est sûr, c'est que tous les instruments techniques sont en place.

Au-delà des chiffres de la BCEAO qui montrent une nette amélioration de l'accès aux services financiers dans notre pays, nous nous référons aux nombreux témoignages et histoires de réussites en matière d'autonomisation économique pour dire que nous sommes en train de gagner, ensemble avec les populations et les institutions de microfinance, la bataille de l'amélioration des conditions de vie.

Quel est l'impact du FNFI sur le développement à la base et sur la réduction de la pauvreté ?

Nous comptabilisons un peu plus de deux ans d'exécution seulement mais nous pouvons d'ores et déjà illustrer l'impact du FNFI par quelques exemples simples : Le produit phare du FNFI : APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers (Produit de 30.000 F pour le premier cycle, 40.000 F pour le second et 50.000 F pour les deux derniers cycles) a apporté une vraie évolution socio-économique dans la vie d'un demi-million de togolais dont 90% sont des femmes.

Ces femmes exercent des activités génératrices de revenus à une petite échelle mais qui leur permettent d'avoir le minimum vital et de prendre en charge les soins de santé primaire, l'alimentation et les frais scolaires de leurs enfants. Les fédérations préfectorales de développement à la base ont joué un rôle très déterminant dans la promotion de ce produit, et je tiens à les en remercier.

Le Produit AGRISEF, Accès des

Agriculteurs aux Services Financiers (Produit de 100.000 FCFA par cycle) a, en un peu plus d'un an de mise en œuvre, permis à plus de 132.000 agriculteurs (50 % femmes et 50 % hommes) d'acquérir des intrants agricoles, engrais, semences, de la main d'œuvre pour améliorer la pratique de l'agriculture et ainsi améliorer leur productivité et production.

Les paysans sont très demandeurs de ce produit et il faut saluer la bonne synergie entre le Ministère du Développement à la Base, le Ministère de l'Agriculture et tous les services techniques d'appui pour la bonne mise en place de ce produit sur le terrain par les Institutions de Microfinance.

Quand on sait que 70 % de togolais vivent en milieu rural, il est évident que le produit AGRISEF va être une puissante locomotive pour amoindrir la pauvreté dans nos villages et cantons, et donc à l'échelle nationale. Le Produit AJSEF, Accès des Jeunes aux Services Financiers, Produit pouvant aller jusqu'à 300.000 FCFA est un crédit spécialement conçu pour les jeunes, qui, malgré quelques difficultés de démarrage, est aujourd'hui une réussite. Nous avons travaillé avec les Chambres de Métiers des différentes régions, les associations de jeunes, les différents prestataires de services techniques et financiers pour concevoir et mettre en œuvre un produit qui répond aux attentes des jeunes.

A ce jour, AJSEF a permis de toucher plus de 12 000 jeunes sur l'ensemble du territoire et le nombre de bénéficiaires va continuer d'augmenter.

Rapport final de l'atelier du HCRRUN :

Faut-il craindre un tripatouillage des conclusions ?

Le sujet relatif aux réformes constitutionnelles et institutionnelles est toujours brûlant au cœur des débats entre les acteurs politiques. En effet, après les conclusions suite à l'atelier national organisé par le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), tous les esprits sont tournés vers le Président de la République, Faure Gnassingbé, de qui, l'on attend la mise en place de la commission devant s'engager vers la mise en œuvre de ces réformes.

Plusieurs semaines après que les rideaux soient tombés sur l'événement, rien ne filtre de la part du gouvernement pour indiquer la suite a donné à ces conclusions. Cette situation de silence fait douter certains acteurs de l'opposition sur la bonne foi du gouvernement ou du parti au pouvoir.



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base

Ainsi avec ces trois produits, le FNFI compte près de 700.000 bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire. Ceci en trente (30) mois d'exécution ! Nous avons réussi l'enjeu de l'opérationnalisation et maintenant nous devons gagner le pari de la pérennisation des effets dans la vie des populations.

Comme vous le savez, l'inclusion financière et sociale est le socle de la cohésion sociale, gage d'une société harmonieuse et tournée vers le développement. Il faut ici saluer le rôle important joué par la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers du FNFI (FEBESEF) pour sa contribution dans l'identification des groupes bénéficiaires des services financiers, dans le suivi des crédits, et dans les remboursements.

Egalement, je voudrai féliciter les bénéficiaires, nos parents, frères et sœurs pour leur fiabilité dans le remboursement. Ainsi, plus de 90% des crédits accordés par les partenaires du FNFI sont remboursés. Si je prends la région des Savanes, par exemple, (qui concentre les zones d'extrême pauvreté) les taux de remboursement avoisinent les 100%.

Enfin, d'un point de vue territorial, les actions du FNFI ont permis à ce

jour de toucher au moins 85 % des villages et une stratégie est actuellement en cours d'élaboration pour que 100 % des villages du Togo soient touchés.

Quelles sont les perspectives en vue de l'amélioration des performances obtenues et le renforcement du développement à la base ?

Le Togo a pris un leadership important dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Notre objectif en tant que Gouvernement est de ne laisser personne sur le côté dans notre quête pour le développement et pour cela le FNFI a vocation à être encore plus performant et plus inclusif. Ainsi, en plus des produits traditionnels du FNFI (APSEF, AGRISEF et AJSEF), d'autres produits sont en cours de développement, notamment le produit "refinancement pour les Institutions de Microfinance" et un autre produit créé avec l'appui de la BAD.

Ce dernier vise les femmes porte-faix, les femmes handicapées, les femmes veuves, les femmes vivant avec le VIH et les femmes soignées de fistules obstétricales. Mais la grande innovation, c'est le lancement

fin avril dernier de l'assurance du FNFI.

Le Chef de l'Etat a souhaité que nos bénéficiaires qui peuvent être victimes d'accidents de la vie soient protégés contre ceux-ci et ainsi ne pas être doublement pénalisés. L'assurance FNFI comporte trois volets : santé ; incendie ; décès et représente un nouveau challenge auquel nous porterons une attention particulière au cours des prochains mois. Le FNFI va mettre davantage l'accent sur la qualité de ses opérations.

C'est dans ce cadre qu'il sera organisé avant la fin de l'année en cours une revue à mi-parcours pour revisiter le schéma directeur du FNFI et pour discuter des mécanismes à mettre en place afin d'améliorer la qualité de nos services. Nous comptons aussi renforcer la communication autour des remboursements et mettre l'accent sur les localités jusqu'ici non encore touchées par le FNFI.

Face au volume sans cesse croissant des opérations et aux besoins et attentes des populations ciblées, en partenariat avec le ministère en charge des finances, nous mettrons l'accent sur la mobilisation des ressources. J'aimerais saisir l'occasion pour saluer le rôle particulièrement important des Partenaires Techniques et Financiers qui ont adhéré spontanément à la démarche FNFI. Que ce soit la BOAD, le PNUD, l'UNCDF, la BAD, la BCEAO, tous ces partenaires par des conseils, des contributions techniques, des appuis financiers, accompagnent l'Etat dans son objectif de réduction de la pauvreté.

A ce jour, à titre d'exemple, les financements accordés par la BOAD au FNFI sont de l'ordre de 10 milliards de FCFA. Des discussions sont très avancées avec la Banque Islamique de Développement, le Fonds Koweïtien et d'autres partenaires pour une mobilisation accrue des ressources.

Source : FocusInfos



Mme Awa Nana-Daboya, présidente du HCRRUN

C'est ainsi que pour certains, les conclusions dégagées sur fond d'unité serait en passe de faire l'objet d'un tripatouillage. Il faut dire que l'optimisme qui a possédé les participants au sortir des travaux du

HCRRUN cède déjà la place au pessimisme.

Dr François Kambatib, député du parti ADDI, reste dans cette réflexion. Intervenant mardi sur les ondes de NANA FM, le bras droit du

président de l'ADDI, Prof Aimé Gogué, n'a pas caché son inquiétude par rapport au sort qui sera réservé aux acquis de cette rencontre.

Selon M. François Kambatib, tout un flou entoure le processus du traitement des résultats de l'atelier. Et le hic, c'est que jusqu'à présent, nul ne connaît le contenu des conclusions et recommandations que Awa Nana a remis au Chef de l'Etat.

" Le rapport de cet atelier du HCRRUN n'est pas diffusé. Non seulement cela n'a pas été remis aux participants, mais aussi nul ne sait ce que contient les conclusions remises au Chef de l'Etat. Tout se passe comme si nous étions dans une opacité totale. L'atelier du HCRRUN est un atelier public qui a réuni des intellectuels, des hommes politiques et des acteurs de la société civile de ce pays.

Suite à la page 6

Course effrénée à l'enrichissement illicite à la CEET : Le projet Radio Communication ou un éléphant blanc pour ponctionner des millions

Lorsque nous dénonçons dans l'une de nos parutions antérieures les dérives autoritaro-dictatoriales du très approximatif DG de la CEET, le sieur Mawussi Kakatsi, nous ne pensions pas si bien dire, car, chaque jour que Dieu fait, au lieu de faire en sorte que le simulacre de rigueur affiché permette d'accroître le rendement pour le bonheur des Togolais et des employés, le Monsieur et ses protégés multiplient des actes et des stratégies assimilables à une course effrénée pour leurs enrichissements le plus vite possible, sacrifiant ainsi sur l'hôtel de leur égoïsme et de leurs ambitions personnelles, l'intérêt général.

Le débarquement du sieur Kakatsi à la CEET n'a pas fini de révéler aux yeux de l'opinion la vraie face de celui qui, à son actif deux passages à la tête de cette société chargée de la commercialisation du courant électrique.

Après des accusations avérées de création d'une situation de non droit et son désir manifeste de transformer la CEET en une véritable bombe à retardement à partir des décisions impopulaires qui se prennent la bas, et une autre affaire qui risque d'éclabousser la gestion de Mawussi Kakatsi commence par prendre corps.

De quoi s'agit-il ?

En effet, un projet pompeusement dénommé projet radio communication, censé aider les agents et d'autres techniciens de mener à bien leur mission se serait rapidement transformé en une véritable vache à lait de certains individus, au grand dam des contribuables qui ploient déjà sous le coût trop élevé du kilowatt heure.

A partir des informations parve-



Kakatsi Mawussi, DG de la CEET

nues à notre rédaction, nous avons mené nos enquêtes auprès des unités du réseau qui utilisent la radio communication. Mais comme vous pouvez vous en douter, les résultats de nos recoupements font froid dans le dos.

D'abord, les agents du réseau sont très remontés contre le DG qui aurait décidé unilatéralement de suspendre leurs dotations individuelles en carburant dont ils en avaient droit et qui leur permettait de faire les navettes pour les permanences et les travaux d'astreinte lorsqu'une panne survient sur le réseau de fourniture électrique. Mais l'ancien nouveau DG est venu renverser tout sur son passage.

L'un des chefs d'intervention qui garde l'anonymat nous a d'ailleurs déclaré que " ce monsieur (ndlr KAKATSI) fait ce qui lui plaît, s'en fout des conditions de notre travail ici. En tous cas, nous l'attendons à son rassemblement pour un matin. Il a

suspendu nos petits carburants alors que lui-même son carburant a été augmenté par la Direction passée. Il continue d'en bénéficier. Il n'a jamais suspendu pour lui-même. Il est venu trouver de nouvelles voitures PRADO et il a vite sauté dedans oubliant sa vieille PRADO qu'il avait laissé en partant. Monsieur le grand Directeur les change comme il veut. Alors que dans notre service réseau, il nous manque de véhicule de chantier, quand une panne arrive, on se débrouille avec nos motos pour les astreintes et week-end. Maintenant qu'on n'a plus de carburant, on fait quoi ? Vous voyez maintenant pourquoi les coupures du courant se passent tous les jours ". S'est lamenté ce cadre.

Le personnel murmure, une atmosphère délétère et de mécontentement couve au sein de la boîte. Les agents du réseau disent à qui veut les

entendre qu'ils ne comprennent pas pourquoi " des millions sont engloutis " dans ce projet de radio communication qui ne leur servirait à rien et dont on multiplie chaque mois d'énormes dépenses pour la location des appareils radios qui ne travailleraient même pas.

Lorsque vous arrivez à la Direction Générale, vous verrez des agents du réseau tenir en mains des appareils radios mais ceux-ci semblent plus être des objets de décoration qu'un outil de travail. Nos enquêtes sur ce projet nous a permis de nous apercevoir l'existence d'un pylône d'éléphant blanc installé au siège de la Direction Générale et dont le coût exorbitant donne le tournis.

Des sources bien introduites, laissent croire qu'il y aurait en ce moment une pénurie de matériels de branchement, câbles électrique et même des fournitures de bureau. Selon d'autres sources proches des ouvriers, il se raconte que l'actuelle Direction suspendrait en désordre des acquis du personnel afin d'économiser et présenter un bon bilan aux autorités pour montrer qu'elle a fait mieux qu'avant.

Entre nous, faut-il alors marcher sur le personnel pour avoir à tout prix des résultats positifs ?

Quid des prestations médiocres auxquelles l'on assiste sur les coupures intempestives d'électricité, les retards de branchement et dépannage qui fâchent actuellement les populations ? Le DG KAKATSI aurait même menacé de licenciement un agent de chantier qui a osé dire la vérité sur la rupture des câbles électriques à des étrangers.

Avoir un branchement en temps record est devenu aujourd'hui un par-

cours de combattant, voilà pourquoi les demandeurs de prestations à la CEET souffrent et sont obligés d'intéresser les agents de terrain. On tourne les consommateurs en bourrique et au bout du compte, ils sont obligés de faire quelque chose avant d'être satisfaits.

Dans ces conditions, c'est le phénomène de la corruption qui s'installe. Nous ne voudrions pas être à la place des consommateurs qui font actuellement l'amère expérience de demander un branchement ou un dépannage à la CEET. Ils attendront longtemps. Voilà là où le gestionnaire approximatif est entrain de conduire la barque CEET, cette société vitale pour le pays et dont les autorités s'acharnent pour booster l'économie.

Comment en est-t-on arrivé là ?

En effet, avant son départ de la CEET en 2011, le sieur KAKATSI avait confié l'entretien du système de radio communication à un de ses amis, dont nous taisons le nom et qui se passe pour être un proche de la présidence. Le coût de maintenance revenait à la CEET à près de 2 millions par mois.

Comme l'appétit vient en mangeant, ce contrat d'entretien se serait vite mué en projet. Après donc le départ de Kakatsi en 2011 et son remplacement par DJETELI Gnadé, le trafic d'influence aidant, le soi-disant proche de la présidence a usé de tous les subterfuges pour se faire signer un contrat entre la CEET et sa société pour l'installation d'un système de communication et la location d'appareils radios.

L'installation aurait coûté environ 80 millions et la location 15 millions par mois. Selon les termes de ce

Suite à la page 7

Eternelles rivalités politiques et discordes au sein de l'opposition :

Agbéyomé Kodjo fustige les stratégies politiques de Jean-Pierre Fabre AGBÉYOMÉ KODJO : " J'ai de l'expérience aujourd'hui, je ne veux plus être dans ces choses "

Ces derniers jours, le président du parti Organisation pour Bâtir dans l'Union Un Togo Solidaire (OBUTS), Agbéyomé Kodjo, envahit l'espace médiatique après un long silence. Ces sorties sont pour lui, l'occasion de faire des déclarations qui amènent d'autres à le considérer comme un homme à double visages. Pour d'autres, il est l'un de ceux qui ont participé au déverrouillage de la limitation du mandat présidentiel de la constitution avec M. Natchaba pour laisser le mandat présidentiel illimité.

Si l'actualité sur l'atelier du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) lui a donné l'occasion de faire ces sorties sur la place médiatique, il n'a pas voulu manquer d'occasion pour rappeler à ses amis du parti orange toute l'amertume qu'il ressent à leur endroit.

En effet, Jean-Pierre Fabre ayant, après les élections législatives de 2013, refusé de concéder un siège au 1er vice président du parti OBUTS fait aujourd'hui, les frais d'un acharnement médiatique de Agbéyomé Kodjo, qui considère que le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), manque d'expériences pour être un véritable leader de l'opposition.

Selon lui, non seulement, le caractère radical des positions de Jean-Pierre Fabre face au pouvoir en place constitue des pierres d'achoppement pour l'avancée démocratique

du pays, mais aussi, ces rapports malsains avec les autres leaders des partis politiques au sein de l'opposition du fait des marchés de dupes qu'il entretiendrait avec eux, sont autant de raisons qui font que l'émulation d'une communion au sein de l'opposition pour faire avancer les choses demeure toujours difficile à réaliser.

" J'ai de l'expérience aujourd'hui, je ne veux plus être dans ces choses " a-t-il déclaré le jeudi dernier sur une station radio de la place. Il estime, à travers cette déclaration, que les marches intempestives et infructueuses ne sont plus des stratégies à utiliser et qu'il faut aujourd'hui réfléchir autrement pour faire en sorte de sortir le pays de son borborygme politique. Il affirme que c'est ce qui justifie la nouvelle orientation politique qu'il donne à leurs actions politiques au niveau de l'OBUTS.

Agbéyomé Kodjo n'arrive toujours pas à digérer la confiscation du siège



Agbéyomé Kodjo, président de OBUTS

de leur candidat aux dernières élections législatives. Dépassé par l'événement, il ajoute : " je ne participerai plus à un marché de dupe ".

Il attribue l'échec de la mise en œuvre des réformes politiques à Jean-Pierre Fabre qui, n'a pas accepté que le président sortant, Faure Gnassingbé, puisse avoir la possibilité de faire encore un mandat s'il gagne les élections.

Son refus catégorique a non seulement entraîné l'échec des négocia-



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

tions en vue de la mise en œuvre des réformes, mais a aussi fait perdre la confiance de la population en les hommes politiques.

Il faut rappeler que l'ancien premier ministre a également essayé d'adober l'actuel premier ministre, Komi Sélom Klassou, au moment de sa nomination pour avoir des portefeuilles au sein du gouvernement. Malheureusement, ces félicitations de charmeurs n'ont pas eu de succès auprès du Premier ministre Klassou.

Le président du parti OBUTS a aujourd'hui une position versatile qui semble ne rassurer personne. Serait-il en train de poursuivre des postes ministériels comme l'a fait l'Union des Forces de Changement (UFC) ? En tout cas tout semble le faire croire. Cette position changeante par occasion de ce parti fait aussi que les autres ont de la peine à vouloir s'associer avec eux.

Armand

Confrontations tripartites entre la Chine, les Etats-Unis et l'Afrique à Lomé:

De la nécessité de sauvegarder la sécurité maritime et de chercher des solutions pour une paix durable

Lomé a abrité du 27 au 28 juillet, les premières consultations tripartites Afrique-Chine-Etats-Unis, rencontre au cours de laquelle, durant deux jours de travaux, ont été débattus des questions brûlantes de l'heure situées autour des thèmes " la sécurité maritime et l'économie bleue " et " la promotion de la paix au Sahel ".

La sécurité et la paix sociale sont de nos jours constamment menacées par le terrorisme. La rencontre de Lomé a permis aux participants de poser des réflexions sur la sécurité, quand on sait que la majeure partie, c'est-à-dire 90% des échanges commerciaux à travers le monde se fait par la mer.

Il est d'une importance primordiale que les parties prenantes à



ces discussions trouvent donc des voies et moyens durables qui permettront de faire face, à l'insécurité grandissante, notamment les menaces d'attentats terroriste. Il s'avère donc nécessaire de garan-

tir le développement des Etats africains.

Ces consultations revêtent un caractère capital pour le Togo, dans la perspective du Sommet extraordinaire de l'Union africaine

(UA) sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique que le Togo accueille le 15 octobre de cette année. Le Togo veut exhorter les pays africains à tirer le maximum d'avantage de la mer.

Le constat qui se dégage est que les pays africains ne tirent pas encore de profits des mers et océans qui regorgent d'énormes ressources. Le Togo se prépare pour accueillir un sommet grandeur nature, et ces consultations constituent un avant goût pour les acteurs togolais de faire valoir leur opinion en proposant les pistes de réflexions sur les problèmes qui minent les mers et les océans.

Le Togo se préoccupe de la promotion de la paix dans le Sahel et sur tout le continent africain. Il est

présent sur différents fronts de maintien de la paix. Les organisations terroristes que redoutent presque tous les Etats souverains au monde ont déjà frappé les pays côtiers et d'autres nations de la sous région ouest africaine. Le Togo à l'instar de tous les autres pays africains doivent se mobiliser et jouer un rôle de veille et d'alerte.

En attendant le sommet sur la sécurité maritime prévu à partir du 15 octobre, cette rencontre, vient à point nommé, dans la mesure où, elle permettra aux acteurs à différents niveaux de réfléchir d'ores et déjà à une quête de solution durable pour sécuriser les échanges maritimes et sauvegarder la paix sur le continent.

Moudjib Falana

Dislocation progressive de l'opposition togolaise :

Fulbert Sassou Atisso continue de rêver d'un " front de refus " pour exiger les réformes

Au moment même où l'opposition togolaise sombre dans les méandres de la dislocation, de la désintégration et de la dissolution, à cause des querelles partisans et de l'égoïsme de certains de leurs leaders, d'autres sont encore à rêver une quelconque résurrection de ce bloc politique affaibli, comme s'ils ignoraient le vrai visage de ces hommes et femmes imbus de leur personne.

C'est le cas notamment du président du parti " Le Togo autrement " Fulbert Sassou Atisso, dont les convictions sont que l'opposition togolaise peut s'unir dans un bloc de force pour " exiger " les réformes politiques, électorales et institutionnelles, gages d'une alternance sûre et certaine sur la terre de nos aïeux.

Réagissant, en effet, sur les conclusions de l'atelier du HCCRUN organisé récemment au Radisson Blue Hôtel 2 février, le journaliste/écrivain, reconverti en homme politique, a soutenu que " tous les partis qui veulent les réformes doivent se mettre ensemble, avec la société civile, afin d'avoir la force pour exiger les réformes qui devraient aller dans l'avantage de tous ".

Cette affirmation laisse penser que le président du tout jeune parti ignore les réalités de l'opposition togolaise, et qu'il ne connaît pas la face cachée de tous ces leaders qui se prévalent de vouloir corps et âme les réformes politiques.

"C'est ce que nous appelons front de refus. Et ce front est plus que jamais important à ce jour, au vu des retours que nous avons eu des conclusions de l'atelier du HCCRUN transmis au Chef de l'Etat", poursuit le poulain de l'arène politique.

Pour ce dernier qui dit se fier aux rumeurs, c'est-à-dire des sources non fondées, les conclusions transmises au président de la République Faure Gnassingbé, ne sont pas celles adoptées par tous les participants à l'atelier. Ces conclusions, selon ses

sources non-fondées, auraient connues des modifications avant d'être remis au chef de l'Etat.

" Nous avons appris que ce qui a été transmis au PR comme conclusion de l'atelier du HCCRUN, n'est pas conforme à ce qui y a été dit. Les détails sur la limitation de mandat n'auraient pas été précisés. Nous avons suivi l'un des responsables du HCCRUN qui a dit que la limitation de mandat a été adoptée mais qu'il faille attendre l'avis des politiques pour définir la durée de chaque mandat, ainsi que le nombre de mandat ", affirme Fulbert Sassou Atisso.

Toutes ces affirmations sans fondement laissent planer le doute sur l'intégrité de ce que dit le président du jeune parti, qui tenterait ainsi donc de berner le peuple avec des raisonnements douteux, et faire adhérer certains faibles d'esprit à sa cause. Visiblement son manque d'expérience dans la gestion d'un parti politique se déteint dans ses raisonnements.

Sinon comment comprendre que Monsieur Atisso puisse affirmer que les togolais ne sont intéressés que par les réformes politiques et électorales, alors qu'il existe d'autres réformes tout aussi importantes notamment celles économiques, sociales, de l'habitat, et autres. C'est exactement ce sur quoi le HCCRUN a opté de plancher sachant cependant que les réformes politiques ont-elles aussi leurs places.

" Ce que nous disons c'est qu'au cours des discussions il a été dit qu'il s'agit de toutes les réformes dont il est question pour le bien être des togolais, c'est-à-dire les réformes qui concernent le volet travail, alimentation, sociale, et autres. Mais nous nous pensons que si le HCCRUN est le fils de la CVJR qui elle-même est la fille de l'APG, et que les réformes préconisées par cette dernière sont celles électorales, politiques, et institutionnelles, c'est sur elles que devrait se concentrer cet atelier. C'est aussi ce sur quoi tout le monde s'accorde ; les réformes sur la limita-



Fulbert Sassou Atisso

tion de mandat, passer aux élections à deux tours. Mais le HCCRUN veut pour sa part tenir compte de toutes les réformes utiles pour le pays. Et nous nous pensons que ce n'est pas une bonne démarche. Nous avons l'impression que le HCCRUN cherche à nous duper, et nous éloigner des réformes essentielles. C'est de la diversion ", se confond le président du tout nouveau parti.

Tout compte fait, les réformes se feront. Dans quelles mesures, et dans quel délai, des réflexions continueront d'être menées pour définir le moment idéal. Point n'est donc besoin d'enfoncer le clou de la division à travers des raisonnements maladroits pour tirer le Togo en arrière alors que les togolais veulent aller de l'avant.

G/N

Nouvelle baisse des prix des produits pétroliers :

Un saut qualitatif vers l'application de la vérité des prix

La poursuite du bien-être économique et social et de la transparence dans la gestion des affaires publiques est résolument inscrite au cœur des actions du gouvernement. C'est à cet effet qu'une nouvelle baisse des prix des produits pétroliers est encore décidée. Ainsi, à partir du 29 Juillet 2016 les prix des produits pétroliers connaîtront une baisse légère mais significative.

En effet, cette diminution fixe le prix du Super sans plomb à 433f, le prix du Pétrole lampant à 386f, celui du Gasoil à 435f et le Mélange à 539f.

Cette diminution des prix du carburant à la pompe est la quatrième (4) du genre depuis que le gouver-



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce

nement a décidé de pratiquer la vérité des prix. Cette vérité des prix s'entend qu'à chaque fois que le prix du baril connaît une baisse à l'échelle internationale, les prix sur le marché togolais vont connaître également une baisse dans les mêmes proportions.

Ainsi donc, entre autres produits, le super sans plomb connaît une diminution de 19f.

Cette baisse de plus s'inscrit également dans la logique de la mise en œuvre de la politique de développement socioéconomique pour laquelle le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, s'est engagé devant le peuple togolais.

La Rédaction

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres : Une mission de suivi et d'appui de la Banque mondiale séjourne au Togo

Dans le cadre de l'exécution du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), une mission de suivi et d'appui de la Banque Mondiale séjourne au Togo depuis le 26 juillet et ce jusqu'au 5 août. A cet effet il se tient à Lomé depuis hier avec les acteurs du projet un atelier sur l'état d'avancement des activités, qui sera ponctué par une descente sur le terrain pour visiter les réalisations.

Cet atelier sur l'Etat d'avancement du PGICIT, a enregistré au cours de sa cérémonie de lancement, la présence effective du chargé du projet à la Banque Mondiale, Dr Hounkpe Koffi, de la spécialiste environnementale au sein de ladite institution Mme Dahlia Lotayef, du Coordonnateur du projet M. Amidou Morou, et du Secrétaire Général du ministère de l'environnement et des ressources forestières El Hadj Boundjouw Sama, sans oublier M. Agoro Tchanilé, Chef Corps des

Sapeurs Pompiers.

La mission a pour objectif de passer en revue l'état d'avancement de toutes les composantes du projet. Elle permettra d'échanger avec les autorités du pays concernés et visiter les réalisations.

Avant les travaux proprement dits de l'atelier, la cérémonie de lancement a permis au Dr Hounkpe, chef de la mission, de relever l'importance de cette tâche qui se veut régulière (chaque 6 mois), à travers le passage en revue des différentes étapes dans la mise en œuvre du projet, notamment la passation de marchés, la sauvegarde environnementale, et le suivi et évaluation. Il n'a pas manqué de souligner l'intérêt que le gouvernement togolais accorde au suivi et évaluation du Projet. Il a précisé qu'il s'agira de mettre sur pied un mécanisme en ce sens. Le projet durera deux semaines. Il sera question de prendre des mesures par rapport aux difficultés rencontrées sur le terrain. Le chef de mission a



Photo de famille

souligné l'impact du projet sur les populations. Il a tenu à féliciter les efforts du gouvernement pour la réalisation du projet, notamment le travail qu'abat les ministères chargés de la sécurité et celui de l'environnement et des ressources forestières.

El hadj Boundjouw Sama, au cours de son allocution, a mentionné les acquis du projet grâce au travail des acteurs impliqués avant de préciser

qu'il reste des défis à relever, en ces termes :

" (...) Tirant les leçons de la dernière réunion que j'ai eu l'honneur de préciser à Kara, les jalons ont été posés avec des propositions concrètes. Je voudrais que ces réflexions soient encore approfondies afin que le PGICT soit le point de départ d'une meilleure appropriation des projets environnementaux avec des impacts à mesurer à moyen et long

terme. Nous sommes disposés, tout comme les missions antérieures, à mettre en œuvre toutes les recommandations et suggestions en lien avec l'amélioration de la performance en matière de capitalisation et de stratégie de durabilité dans la mise en œuvre de cet important projet (...)"

Précisons qu'à un an de sa clôture, le PGICIT, un projet du gouvernement togolais financé par la Banque mondiale et d'autres partenaires, capitalise une diversité d'actions de grandes envergures caractérisée par un impact considérable sur le plan national et local. On note le renforcement institutionnel, la réalisation des activités communautaires, avec 89 sous projets communautaires pour l'adaptation aux changements climatiques, le système d'alerte précoce qui permet de prévenir et d'anticiper sur les situations d'urgence, en l'occurrence les inondations.

Moudjib Falana

Assemblée générale des huissiers de justice du Togo : Un nouveau bureau dirigé par Me Rémi Eklou mis en place

Selon les textes réglementaires de la chambre des huissiers du Togo, l'article 70 stipule que " les membres de la chambre sont élus en assemblée générale pour une durée de trois ans renouvelable une fois, au scrutin de listes à la majorité absolue des suffrages exprimés dont la validité requiert la présence de deux tiers des huissiers en exercice ". C'est pour honorer cet engagement juridique que les huissiers de justice du Togo ont organisé une assemblée générale le samedi 16 juillet dernier à Lomé.



Photo de famille

Cette rencontre a permis de mettre en place une nouvelle équipe dirigeante dont la mission est de défendre les intérêts de la corporation. Elle a également servi de cadre pour présenter aux membres les rapports financiers, moraux et matériels. Le nouveau bureau de la cham-

bre nationale des huissiers du Togo est composé de 11 membres.

Le président sortant de la chambre nationale des huissiers de justice du Togo, Me André T. Sama Botcho, a brièvement présenté le bilan de son mandat et énoncé les perspectives qui seront les grands défis du

mandat du nouveau bureau. Selon lui, au cours de son mandat de nouveaux textes ont été élaborés et adoptés.

Le président élu, Me Rémi Eklou a exprimé sa gratitude à ses pairs pour la confiance placée en lui. Il a promis faire de son mieux pour por-

ter haut les intérêts des huissiers du Togo. Il a également souhaité compter sur le soutien de tous les membres. Ce nouveau bureau est élu pour un mandat de six (06) ans.

Constitue l'exercice de la profession d'huissier, toute décision qui a pour objet de signifier les actes de procédures émanant de tout tribunal, de mettre à exécution les décisions de justice ayant force exécutoire et d'exercer toute autre fonction qui est dévolue à l'huissier en vertu de la loi ou par un tribunal.

Pour ces actes, l'huissier de justice ne peut réclamer des honoraires et des frais autres que ceux fixés dans

le tarif établi par règlement du gouvernement. Cependant, pour les autres genres de prestations professionnelles, il peut réclamer des honoraires.

Préalablement convenus, selon un indicatif tarifaire adopté par une résolution du bureau sous l'autorité du code des professions, l'huissier peut également effectuer des constatations purement matérielles, exclusives de tout avis sur les conséquences de faits ou de droit qui peuvent en résulter. Ces constatations n'ont que la valeur de simples renseignements.

Armand

Rapport final de l'atelier du HCRUNN : Faut-il craindre un tripatouillage des conclusions ?

Suite de la page 3

D'après les informations que nous avons eues, il était dit que le rapport de l'atelier serait remis premièrement aux participants et c'est ensuite que les conclusions seraient remises au Chef de l'Etat. Mais nous sommes dans une situation inverse où il y a un texte qui a été remis au Chef de l'Etat, alors que tous les participants sont restés sur leur soif. Personne à ce jour n'a pas encore reçu le rapport. Nous avons participé à cet atelier, mais nous n'avons pas le rapport ", s'est-il chagriné.

A en croire ses propos, il craint fort que le contenu du rapport final des travaux soit tronqué.

Pour Dr Kampatib, la procédure et la manière dont les résultats de l'atelier sont en train d'être traités "ne paraissent pas suffisamment transparentes" pour rassurer qui que ce soit.

"Mais, poursuit-il, je reste optimiste. Parce que, je ne veux pas que nous fassions des procès d'intention. Toutefois, nous avons des inquiétudes que nous devons soulever", a-t-il conclu. Mais comment peut-on penser une telle chose si tout le monde sait ce qu'ont été les conclusions de l'atelier? Il y a plus de peur que de mal en définitive.

La Rédaction

Problématique d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile au Togo :

Cina Lawson évoque les raisons de lenteur

En début de 2014, le gouvernement togolais lançait un appel à un troisième opérateur économique qui devait s'ajouter aux deux (2) déjà existants notamment la Téléphonie mobile Togo Cellulaire et l'Atlantique télécom Togo (Moov-Togo). Plus de deux ans après, les Togolais sont toujours dans l'attente.



La ministre Cina Lawson

Qu'est-ce qui empêche jusqu'alors l'arrivée de ce troisième opérateur au Togo ? En marge du lancement de la licence 3G+ de Moov Togo ce mercredi dans un hôtel de la capitale, la ministre des Postes et de l'économie numérique, Cina Lawson est largement revenue sur le sujet.

" Sur cette question de la venue d'un nouvel entrant, y-a-t-il de l'intérêt à faire venir de nouveaux investisseurs dans un marché de sept (07) millions d'habitants avec un taux de

pénétration de plus de 60% ? ", s'est demandée Mme Lawson avant d'ajouter que c'est sous cet angle qu'il faut voir le problème.

Selon elle, au fond, il y a aussi une absence d'intérêt de la part des investisseurs car la taille du marché togolais ne leur est pas attractive.

Pour elle, ce n'est pas l'arrivée d'un troisième investisseur qui préoccupe aujourd'hui les Togolais mais la qualité de la connexion des deux (2) autres opérateurs existants.

" Ce qui intéresse le citoyen togolais aujourd'hui n'est pas de lancer, trois, quatre ou cinq opérateurs, la question est de savoir est-ce qu'ils veulent un service de qualité aux prix compétitifs et c'est la principale requête des Togolais. Et c'est d'ailleurs ce à quoi le gouvernement s'attèle au jour le jour ", a-t-elle conclu.

Source : Afreepress

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

OTR

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

De la politique au Social :

Brigitte Adjamagbo-Johnson affute les armes contre les mariages précoces au Togo

Farouche opposant de la scène politique togolaise, et membre active de la lutte pour l'obtention des réformes politiques et électorales, Brigitte Adjamagbo-Johnson tente de prouver qu'elle a plusieurs cordes à son arc. Après donc avoir boycotté l'atelier du HCCRUN, la secrétaire générale de la CDPA, et Coordinatrice du réseau Wildaf Afrique de l'Ouest, a pris sur elle de mener une guerre sans relâche contre le phénomène des mariages précoces au Togo, phénomènes qui prend de plus en plus d'ampleur.

Selon une récente étude en effet, le taux de prévalence des mariages précoces au Togo est de 37% en zone rurale et 19 % en zone urbaine. Ces chiffres loin d'être satisfaisant, devraient appeler à la prise de responsabilité de tous les acteurs impliqués dans les luttes sociales, et surtout dans la protection des droits de la femme.

" Le problème est préoccupant, surtout que la pratique continue de sévir. Dans certaines zones, il y a des poches de résistance. Dans le prolongement de ce qui s'est fait depuis quelques années et pour prendre le taureau par les cornes, il faut adopter une autre approche. D'abord la recherche ", a déclaré Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson à l'ouverture en début de semaine d'un atelier organisé par WILDAF Afrique de l'Ouest.

Il importe donc selon elle, que des actions ciblées soient menées à travers le recensement des causes, et ce parce qu'à travers le monde des pays continuent par tolérer cette pratique d'une autre époque et le Togo est un



Mme Brigitte Adjamagbo-Djonson, SG de la CDPA

pays qui ne fait pas assez pour venir à bout du phénomène.

Il faut reconnaître cependant que le phénomène est plus récurrent au sein des familles financièrement faibles, et pour cause les parents considèrent qu'une jeune fille constitue un fardeau économique pour la famille et par conséquent il faut s'en débarrasser le plus précocement possible.

Pour certaines religions par ailleurs, il n'y a qu'un seul moyen pour empêcher une fille de tomber enceintes en dehors du mariage, l'envoyer en foyer dès ses premières menstruations ; ignorant que le mariage d'enfants en bas âge est source de beaucoup de problèmes pour ces dernières, car une fois mariées, ces filles à peine pubères, n'ont plus accès à l'éducation, aux jeux et à une vie de

liberté.

Conscient des conséquences néfastes des grossesses et mariages précoces, l'Etat togolais a depuis quelques années pris pour sa part des mesures juridiques et institutionnelles pour la protection de l'enfant en général et de l'adolescente en particulier.

Dans le souci de garantir un environnement propice au développement de l'enfant, le Togo a adopté des outils législatifs protecteurs de l'enfant. L'âge légal du mariage est fixé à 18 ans. Le code togolais de l'enfant en son article 267 stipule qu'un enfant qui n'a pas encore atteint 18 ans ne peut pas donner un consentement valable au mariage.

Par conséquent, toutes les formes de mariage d'enfants sont considérées comme des mariages forcés et

constituent une violation des dispositions légales. La loi stipule également que toute personne qui exerce une contrainte de quelque nature que ce soit en vue de l'amener à consentir au mariage sera punie de 1 à 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 000 à 1 000 000 FCFA (art 273 du code de l'enfant).

Le Togo a également ratifié les principales conventions internationales relatives aux droits de l'homme qui établissent des normes pour le mariage, les questions d'âge, le consentement et l'égalité dans le mariage, ainsi que des droits individuels et de propriété des femmes.

Cependant, des croyances traditionnelles et religieuses, ainsi que certaines normes sociales propices au mariage précoce sont fortement ancrées. Ainsi, dans la pratique, l'application de ces textes légaux est extrêmement limitée face aux pesanteurs sociales dans les communautés.

Cette malheureuse réalité devant laquelle les législateurs restent souvent impuissants, font que les progrès ne sont pas toujours visibles et la santé des adolescentes togolaises reste fragilisée par des grossesses et mariages précoces.

Des conséquences graves pour la jeune fille

Le mariage précoce renforce la disparité entre garçon et fille. C'est une pratique qui trouve une bonne place parmi les facteurs qui pèsent négativement sur l'éducation de la fille dans nos communautés. Sa conséquence directe pour la jeune fille reste l'abandon scolaire. Il renforce

ainsi l'écart des inégalités et disparaît entre filles et garçons et constitue un frein à l'achèvement du cycle scolaire pour les filles. Le manque d'éducation de la fille ne lui permet pas de s'accomplir, de s'épanouir et ceci ne fera que perpétuer la pauvreté.

Les conséquences sont également d'ordre sanitaire. Les filles sont victimes des grossesses prématurées avec des complications à l'accouchement, qui élèvent les taux de mortalité maternelle et infantile. Selon les données de l'UNICEF, " les filles qui portent une grossesse avant l'âge de 15 ans courent cinq fois plus de risques de mourir pendant l'accouchement que les femmes qui ont entre 20 et 30 ans ".

Le rapport sur la situation des enfants dans le monde en 2009 de l'UNICEF, révèle que près de 70 000 adolescentes meurent des grossesses chaque année dans le monde.

De plus, les adolescentes sont plus vulnérables aux infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/Sida. Par ailleurs, les mariages précoces entraînent des gênes psychologiques et des traumatismes, la jeune fille n'étant pas préparée à vivre une union.

Cette situation montre à raison que Brigitte Adjamagbo-Johnson a pris le bon bout et que pour une fois la cause qu'elle défend est noble. Cette lutte doit donc être collective et nécessite l'appui de tous les acteurs à commencer par l'Etat, afin que des sensibilisations soient faites sur les conséquences néfastes des mariages précoces.

G/N

Course effrénée à l'enrichissement illicite à la CEET

Le projet Radio Communication ou un éléphant blanc pour ponctionner des millions

Suite de la page 4

contrat, la société en question s'est engagée à mettre à la disposition de la CEET un système de radio communication et des appareils radios. C'est sur cette base que la CEET paie d'avance par trimestre la facture d'environ 45 millions de francs à raison de 15 millions par mois.

Ne disposant pas d'un vrai système de radio communication, la société de ce proche de la Présidence de la République, va introduire à la CEET un contrat de location des services e-one de Togo Telecom à environ 20 millions par mois. Ce qui fut fait tou-

jours à la faveur du trafic d'influence monstre devant lequel aucun DG ne pourrait résister. C'est dans ces conditions que la CEET devra dorénavant payer la fréquence de Togo Télécom, la location des appareils radios et consorts. Enfin la facture de ce projet éléphant blanc s'est alourdie à des centaines de millions au point où le Conseil d'Administration sous le ministre FOLI BAZI a dû demander la suspension de ce projet aux contours flous qui fait dépenser inutilement la société.

A l'époque, certains cadres ont demandé à voir le contrat, mais rien

ne fut fait. Dans ces conditions, un honnête Directeur technique a dû rédiger un memorandum pour justifier ce que lui-même ne comprend pas et ne gobait non plus. Pour exprimer sa désapprobation du projet qui coûte tant de millions, il refuse de valider les factures trop salées qui tombent et à prépayer par trimestre même si la prestation n'est pas encore faite.

On était là quand un nouveau Conseil d'Administration est arrivé présidé par monsieur DAOU Aklesso, conseil dans lequel le sieur KAKATSI fut d'abord membre. Par un tour de passe-passe, l'approximatif gestion-

naire redevient DG de la CEET et reprend son bébé devenu trop juteux. Entre temps quand il avait été débarqué de la CEET et peinait pour joindre les deux bouts, il se raconte qu'il serait le Directeur technique de cette société vrai ou faux l'avenir nous édifiera.

Une fois le bébé juteux récupéré, certainement que c'est cela qui motive son retour, le sieur KAKATSI trouve de nouveaux subterfuges pour augmenter les factures du projet. C'est ainsi que le nombre d'appareils aurait augmenté et on aurait distribué aux agents au projet d'en donner à des agents qui ne savent quoi faire de ces radio encombrants qui ne captent même pas le signal dans la ville de Lomé. Dans la cupidité à outrance et la gabegie financière totale, des séries de formations sur l'utilisation des radios sont organisées mobilisant des centaines d'agents qui n'ont rien à faire avec le projet radio communication.

C'est la volonté du "puissantissime" DG qui n'a peur de personne dans ce pays. " Au moment où on nous rabâche aux oreilles du personnel sur les diminutions de charges à cause de Contour Global, lui trouve les moyens de multiplier la location d'appareils radios et d'organiser des formations sur l'utilisation des terminaux radios " fulmine un technicien supérieur de la maintenance du réseau électrique.

Tout récemment, une facture d'environ 400 millions de nos francs a été

introduite pour paiement. Ne comprenant pas le bienfondé de cette dépense colossale non budgétisée, le chef contrôleur a dû demander des explications qui lui ont coûté son poste comme nous l'écrivions dans l'une de nos parutions antérieures. Voilà comment des actes de gabegie viennent démentir le slogan de redressement qu'on sert actuellement au gens de la CEET.

En attendant, le sieur KAKATSI et ses amis peuvent se sucrer et le personnel lui subit les affres des suspensions de carburant et des avantages d'aide sociale lors des décès de parents. " Après avoir bénéficié de cette aide au moment où sa mère était décédée, il suspend maintenant tout parce qu'il n'a plus de mère ni de père à enterrer. Nous sommes à la CEET, moi je suis un ancien dans la boîte, on verra comment tout ça va se terminer ", nous confie un délégué du personnel très mécontent des décisions approximatives du sieur KAKATSI.

Dans nos prochaines parutions nous vous révélerons les résultats de nos enquêtes sur les nominations régionalistes et de copinage qui sont orchestrées. Silence radio le sieur KAKATSI déploie les " compétences " dans les services même si un groupuscule d'agents zélés et incompetents, récompensés par les nominations de favoritisme font exploser les équipements de la TdE et du domicile du prégo !

Kpélafia Biva

Togo/Médias :

Aimé Ekpé prend les commandes de l'OTM

L'Observatoire Togolais des Médias vient de renouveler son bureau exécutif pour un nouveau mandat de deux ans.

C'est au cours d'une assemblée Générale électorale que les délégués des différentes organisations ont décidé à l'unanimité de remettre les commandes de l'OTM entre les mains d'Aimé Ekpé, plus connu sous le pseudonyme d'Aimé Le Bon.

Le nouveau locataire a déclaré se mettre complètement et entièrement au service de la presse togolaise pour continuer les différents chantiers déjà ouvert par son prédécesseur.



Le nouveau président de l'OTM, Aimé Ekpé, au micro

Parlant justement des chantiers déjà ouverts on peut citer la lutte contre des dérives constatées chez certains confrères et les réformes déjà engagées mais non encore validées pour l'ouverture de l'OTM à certaines organisations de presse.

Le nouveau bureau de l'OTM élu

pour un mandat de deux ans comporte 9 membres dirigé par Aimé le Bon.

L'OTM est l'instance d'autorégulation de la Presse Togolaise qui connaît des malentendus entre confrères mais aussi des plaintes des citoyens contre des médias.

Le tribunal des pairs se compose pour le moment des associations telles que le CONAPP, l'UJIT, le SAINT-JOP et le SYNLILO.

Source : leveildelanonation.net

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LOMÉ



Établissement Supérieur de Théologie et de développement
B.P. 13976 Lomé, TOGO Tel.: +228-22 61-0106 Fax: +228-2226-2971
Email: mmcamission@gmail.com



CONCOURS D'ENTRÉE À LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LOMÉ (FTL)

La Faculté de Théologie de Lomé, qui se veut formatrice de ceux qui ont reçu l'appel de Dieu, Pasteur Évangélistes, Apôtres, Prophètes et qui acceptent travailler pour le Seigneur à la manière de l'Apôtre Paul, sans tenir compte des conditions de vie quelles qu'elles soient, des gens qui sont prêts à se donner pour le développement du Togo sur tous les plans par la puissance du Saint Esprit, organise un concours d'entrée pour le compte de l'année académique 2016-2017 à leur intention, avec une subvention de 90 % de la scolarité.

Ceci grâce aux efforts et sacrifices des fidèles de l'Église Méthodiste de la Corée du Sud, qui rêve d'un épanouissement spirituel des citoyens togolais. L'étudiant doit seulement payer son inscription.

PROFILE DES CANDIDATS

- 1- Les candidats postulant au cycle supérieur, la Licence en théologie, doivent être titulaires du BACII (toute série) ou d'un diplôme équivalent.
- 2- Les candidats postulant au cycle moyen, le Bac en théologie, doivent être titulaires du BEPC ou d'un diplôme équivalent.

PIÈCE À FOURNIR

- Une copie légalisée du diplôme,
- Un extrait d'acte de naissance,
- Quatre photos d'identité,
- La fiche de candidature (à retirer à la direction) dûment remplie,
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, et **1500Fcf** comme frais d'étude des dossiers.

* **DÉPÔT DE CANDIDATURE** : Du lundi 25 Juillet 2016 au 02 Septembre 2016

* **DATE DU CONCOURS** : Le 12,13 et 14 Septembre 2016

* **Résultat** : 15 Septembre 2016

* **LES MATIÈRES DU CONCOURS** : Français, Anglais, Connaissance biblique, Connaissance générale et Interview.

" **LA RENTRÉE ACADÉMIQUE ET DEBUT DES COURS** : **LE 26 SEPTEMBRE 2016 À 7H 30.**

" **CULTE D'OUVERTURE** : 28 SEPTEMBRE 2016

NB : La Faculté de Théologie de Lomé est située à Hedzranawoe, quartier Awoudja non loin du stade de Kégué. Pour toute information complémentaire, contactez-le

22 61 01 06 / 90 04 12 93 / 98 70 69 14 / 92 42 40 32

**Le doyen de la FTL
HAN YOUNG JONG**

